

## CAMPAGNE 2024 – MAEC VIGNES



Contactez votre Animateur Re-Sources  
pour connaître les modalités de ces actions et vérifier  
l'éligibilité de vos parcelles



L'engagement a une durée contractuelle de 5 ans  
du 15/05/2024 au 14/05/2029



Dossiers à constituer sous télépac  
avant le 15/05/2024



### ► LES OBJECTIFS DES MAEC SUR LES VIGNES

- Supprimer le désherbage chimique sur les parcelles engagées (cavaillon et inter-rang),
- Développer des moyens de lutte biologique sur les parcelles en vignes.

La mise en place de MAEC s'inscrit en complémentarité des objectifs de la Certification Environnementale Cognac !



### ► LE MONTANT DES AIDES MAEC

Une mesure à **317 € / ha / an** pour les parcelles en vignes engagées.

Un plafond de **9 000 € / an** (*40 000 € pour la durée du contrat*)



## ► INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ENGAGEMENT



Réaliser un diagnostic agroécologique préalablement à l'engagement,



Participer à une formation spécifique dans les deux premières années d'engagement ainsi que, chaque année, participer à un groupe d'échanges technique (minimum 0,5 j/an),



Engager a minima **90% des parcelles en vignes** (productives et/ou non productives de l'exploitation),



Atteindre l'objectif du zéro herbicide (inter-rang et cavaillon) : Il est à atteindre à partir de la **3<sup>ème</sup> année** d'engagement,



Développer au moins un moyen de lutte biologique sur les parcelles engagées :

Les moyens de lutte biologique retenus sont ceux de **la liste de l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV)**. La lutte biologique concerne les pratiques qui impliquent l'utilisation de micro-organismes ou de phéromones comme moyens de lutte contre les maladies et ravageurs de la vigne,



Contrôler les objectifs par l'enregistrement des pratiques.

## ► POUR RESUMER

Enjeux	N1 15/05/24 au 14/05/25	N2 15/05/25 au 14/05/26	N3 15/05/26 au 14/05/27	N4 15/05/27 au 14/05/28	N5 15/05/28 au 14/05/29
Diagnostic agroécologique	Avant engagement				
Groupe d'échanges (0,5 jour/an)	X	X	X	X	X
Formation	X	X			
Zéro Herbicide			X	X	X
Lutte biologique	X	X	X	X	X

## ► POUR ETUDIER LA FAISABILITE D'UN ENGAGEMENT MAEC

Contacter l'animateur Re-Sources de votre territoire



**Hugues CHABOUREAU**

Charente Eaux



05 45 20 03 11 | 07 86 48 69 48



[hchaboureau@charente-eaux.fr](mailto:hchaboureau@charente-eaux.fr)



**François CONDEMINE**

Charente Eaux



05 45 20 03 13 | 06 14 68 27 97



[fcondemine@charente-eaux.fr](mailto:fcondemine@charente-eaux.fr)

Plaquette réalisée avec le concours financier de



Conception plaquette  
Février 2024

